



Certains usagers comme les piétons, les cyclistes ou les poids lourds **peuvent avoir des difficultés à franchir les giratoires**. Tenez-en compte.

1 Les passages **piétons** sont souvent placés aux entrées/sorties des giratoires, c'est-à-dire à un endroit où les véhicules sortant de l'anneau accélèrent. De plus, bien souvent, la visibilité n'y est pas bonne. Le plus prudent pour les piétons est alors de remonter le giratoire sur l'accotement ou le trottoir, face à la circulation pour bien voir les véhicules qui arrivent.

2 Pour les **cyclistes**, il est dangereux d'aller au centre de l'anneau car ils roulent lentement. C'est pourquoi ils doivent toujours rester sur la voie extérieure et utiliser leurs bras pour signaler leurs intentions aux autres usagers : bras gauche tendu pour signaler qu'ils restent sur le giratoire, bras droit tendu pour signaler qu'ils en sortent.

3 Quant aux **poids lourds**, ils doivent réduire considérablement leur vitesse et peuvent avoir des problèmes de gabarit qui les obligent à emprunter plusieurs voies en même temps. Il est prudent de leur laisser la place de manœuvrer.

Pour aller plus loin

- www.preventionroutiere.asso.fr
- L'association Prévention Routière édite des brochures et des dépliants d'information sur d'autres thèmes de sécurité routière : panneaux de signalisation, sanctions des infractions, santé et conduite, les seniors au volant...
- Renseignez-vous auprès du comité de l'association Prévention Routière de votre département ou téléchargez-les sur notre site Internet.



Association Prévention Routière
Centre National :
6, avenue Hoche ■ 75008 Paris
Tél. : 01 44 15 27 00 ■ Fax : 01 42 27 98 03
www.preventionroutiere.asso.fr

Ce dépliant a été édité en partenariat
avec les assureurs
de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances.

MODE D'EMPLOI GIRATOIRES



Fédération
Française
des Sociétés
d'Assurances

